



# Master Études européennes

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études européennes. 2011, Université Aix-Marseille 1. hceres-02040008

**HAL Id: hceres-02040008**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040008>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université de Provence - Aix-Marseille 1

Demande n° S3MA120003817

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Etudes européennes

## Présentation de la mention

Singulier dans l'offre de formation d'Aix-Marseille Université (AMU), ce master créé en 2005 se positionne dans la continuation d'une Maîtrise des sciences et des techniques (MST) « Cultures économies européennes » créée en 1993. Tout à fait spécifique dans le cadre régional du Grand Sud de la France, cette formation fournit aux collectivités territoriales et aux services de l'État de ce territoire une partie de leurs cadres en charge des affaires et des programmes européens. Les diplômés trouvent à s'insérer professionnellement dans toute la France et dans l'Union européenne.

Le master s'appuie sur une expertise effective dans ses champs de compétences (former des professionnels des politiques et des programmes européens). Il bénéficie d'un réseau d'anciens diplômés en poste dans des collectivités territoriales, des associations ou auprès d'institutions nationales et européennes.

Le master a passé une convention avec la Commission européenne, un partenariat avec les conseils régionaux, le Parlement européen, la cellule Europe des universités, des cabinets de conseil et d'assistance technique. Il a noué des relations étroites, à toutes les échelles : indicateur de légitimité et d'efficacité.

La mention « Etudes européennes » s'adresse à des étudiants titulaires d'une licence en droit, en sciences politiques, en histoire, en langues, en géographie... Elle affiche pour but la formation de professionnels capables d'agir dans tous les métiers en lien avec l'Europe, en particulier au sein des collectivités locales (aide au montage de projets européens) ou dans les entreprises privées, mais aussi des spécialistes de la recherche en études européennes.

Le master « Etudes européennes » bénéficie d'une très forte attractivité, puisqu'un tiers de ses étudiants seulement est issu de la région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA), plus d'un tiers venant du reste de la France et plus d'un quart de l'étranger. Cette situation est due à l'originalité de la formation.

La mention ne compte qu'une seule spécialité, mais deux parcours. La première année est commune aux deux parcours, « Recherche » et « Professionnel », et vise à donner une formation pluri-disciplinaire assez homogène (histoire, géographie, droit, économie, langue vivante) ; la deuxième année voit la dissociation entre les parcours recherche et professionnel.

Au S1, l'enseignement se fait essentiellement sous la forme de cours magistraux (CM) d'histoire, de géographie et de droit/économie, auxquels s'ajoutent des travaux dirigés (TD) d'anglais et d'option. La forme « CM » n'est peut-être pas la plus appropriée au niveau master. On peut aussi déplorer qu'une seule langue (l'anglais) soit obligatoire : dans un parcours européen, on se serait attendu à un minimum de deux langues obligatoires, dont l'anglais.

Le S2 se passe à l'étranger. Au S3, curieusement, près des trois quarts de la formation sont communs aux deux parcours, alors même que les objectifs sont très différents. C'est d'ailleurs la logique « professionnalisante » qui, très logiquement, semble l'emporter. Au S4, les étudiants des deux parcours doivent effectuer un stage de cinq mois (6 ECTS) et un travail de recherche (15 ECTS).

## Indicateurs

Effectifs constatés	25
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	95 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'attractivité réelle et les résultats très positifs, du master « Etudes européennes » montrent tout l'intérêt de cette formation. Celle-ci semble cependant orientée beaucoup plus vers la professionnalisation que vers la recherche.

- Points forts :

- Une thématique intéressante.
- La pluridisciplinarité de la formation.
- La qualité des résultats.
- L'insertion professionnelle.
- L'ouverture internationale de la formation.

- Points faibles :

- Une sous représentation de la dimension recherche, ce qui affaiblit la légitimité de l'existence des deux parcours.
- La faiblesse de l'enseignement des langues.
- Le dispositif d'autoévaluation à améliorer.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de développer la formation à la recherche. Il faudrait élargir l'enseignement des langues. Il serait aussi souhaitable de créer des liens avec une université scandinave ou balte. Une réflexion serait nécessaire quant à l'opportunité du maintien d'un parcours « recherche ».